



On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames MAHOUX et de SARTORIUS, maison joignante; et M. LATOUR, imprimeur-libraire, rue du Pont-d'Ile, continuera à recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis et annonces.

On reçoit aussi des abonnemens chez M. BERTHOX libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume.  
Le prix de l'abonnement est de NEUF FRANCS par trimestre pour Liège, et de ONZE FRANCS, FRANCO, pour les autres villes du royaume.

# Matthieu

## GAZETTE DE LIÈGE.

### EXTERIEUR.

#### ESPAGNE.

Madrid, le 22 septembre. — S. M. vient de rendre un décret, par lequel l'introduction de l'or et de l'argent monnoyé venant de l'Amérique est exempt de tout droit; la vaisselle d'or et d'argent paiera un pour cent de sa valeur à son entrée dans la péninsule; l'indigo, dont le quintal est estimé 1,920 réaux (480 f.), paiera un pour cent à son introduction, et un pour cent à son extraction; même droit est imposé, dans les deux cas, sur la cochenille; le quintal en est estimé 6,624 réaux (1,656 fr. à peu près); la cochenille en poudre ou brute paiera le même droit pour son introduction, deux pour cent pour son extraction, et sera évaluée à raison de 1,830 réaux (470 fr.) le quintal.

— La cour a passé hier de la Granja à l'Escorial.  
— Pendant son séjour à Madrid, M. Zéa a eu de fréquentes conférences avec les agens diplomatiques accrédités près notre cour, mais plus particulièrement avec le nonce du pape: Je puis vous assurer d'une manière très-positive que S. Em., dont les sentimens politiques sont pleins de douceur et d'humanité, a parlé à M. Zéa comme réprouvant hautement la conduite exaltée qu'a tenue le clergé espagnol depuis la sortie de Cadix; et une preuve qu'elle n'obtient pas l'approbation du nonce de S. S., c'est que S. Em. a cessé dernièrement de faire partie de la junte apostolique.

— Le ministre de la guerre Aymeric, dont les idées exaltées déplaisent en général, va, dit-on, laisser le portefeuille de la guerre, qui serait donné au général Campana; toutefois, le premier conserverait l'inspection générale d'infanterie, dont il est titulaire.

— Les nouvelles que nous recevons des différens points de la péninsule, et particulièrement celles de l'Andalousie, d'Arragon et de Navarre, parlent de massacres partiels qui arrivent sur tous les points. La terreur est répandue partout, et on dirait, à voir l'indifférence de l'autorité, que cela tient à un plan qui tend à se défaire, secrètement, des hommes que le glaive de la loi ne saurait atteindre.

— La bande des insurgés qui se trouve dans les montagnes de Cuenca, et que l'on disait forte de 200 hommes, se grossit chaque jour, non-seulement des militaires de l'ancienne armée, mais encore des volontaires nationaux poursuivis et des mécontents congédiés qui sont sortis des bandes de la Foi.

— Nos journaux continuent de garder le plus profond silence sur ce qui se passe dans les provinces. Si des bandes les parcourent, si quelque révolte éclate, on ne l'apprend que par la condamnation et l'exécution des coupables, et en attendant les nouvelles les plus fâcheuses obtiennent croyance. C'est ainsi que le bruit court d'une attaque des constitutionnels sur Valence, à la suite de laquelle le capitaine-général aurait été forcé d'abandonner la ville. On dit aussi que la Galice n'est pas tranquille; mais on n'a point de détails: si la publicité existait, on saurait bientôt à quoi s'en tenir.

— A Valence et à Cordone on a arrêté plusieurs personnages de grande considération; on prétend que c'est par suite des déclarations de Capape. Le Locho, qui était aussi l'un des généraux de l'armée de la Foi, et qui s'est tant distingué dans la dernière guerre, est du nombre, de ceux qui viennent d'être enfermés dans les prisons.

— On a signifié un ordre réservé aux recteurs des universités du royaume, pour qu'ils ne s'ouvrent pas jusqu'à nouvel ordre: l'objet, dit le président du conseil de Castille, en est que la jeunesse qui avait commencé sa carrière littéraire pendant le tems de la révolution puisse oublier les maximes erronées dont elle a été imbue durant cette époque.

#### ANGLETERRE.

Londres, le 1 octobre. — Voici l'extrait d'une lettre de Paris, du 27 septembre, publiée par le *Courier*:

« La censure sera continuée encore pour une année, à moins que M. de la Bourdonnaye et son parti ne réussissent à prévenir la chambre contre cette mesure, ce qui n'est pas probable. M. de Villèle a trop d'influence pour cela. »

Voilà un journal bien exactement informé!

— On lit dans la correspondance du journal anglais le *Morning-Herald* l'anecdote suivante: Il y a quelques jours, le roi étant à converser avec le duc d'Orléans, S. M. lui demanda quelle était l'opinion générale sur ses intentions. Le prince répondit qu'on attendait tout de ses vertus. « Mon cher cousin, reprit le roi avec quelque vivacité, c'est la vérité que je désire savoir de vous, et que vous devez me dire. » « Eh bien! Sire, répliqua le prince, s'il y a quelques nuages dans la confiance publique, ils viennent de la crainte que le clergé ne jouisse d'une trop grande influence. » « Mes actions futures me feront connaître, dit le roi, en attendant vous pouvez être assuré que je prendrai soin de tenir chacun à sa place. »

— Voici un extrait de l'exposé présenté au congrès de Co-

lombie par le ministre de l'intérieur de cette république:

« L'Amérique présente maintenant au philosophe et au diplomate un spectacle nouveau et intéressant. Nous avons vu la partie septentrionale se séparer de son ancienne et puissante métropole, adopter la forme de gouvernement la plus libérale qui ait jamais été connue, et marcher à grands pas vers la prospérité. Ce mouvement a été suivi de la révolution de la partie méridionale de l'Amérique, qui, après une lutte sanglante et destructive, est parvenue enfin à rompre ses chaînes et à assurer son indépendance. De nouvelles nations sortent de l'esclavage dans lequel elles étaient retenues; elles vont se placer à côté des anciens états, et elles leur font partager leur commerce et les dons que la nature leur a prodigués. Parmi elles, la Colombie est celle qui a réussi la première à s'organiser, au moyen d'une constitution qui garantit à ses concitoyens l'exercice des droits les plus sacrés, et qui consacre les principes que la philosophie a reconnus comme incontestables. Dix années se sont écoulées depuis sa promulgation, et l'expérience de cette période nous donne de flatteuses espérances pour l'avenir. Les autorités ont manifesté le plus grand respect pour toutes les dispositions de cette constitution; sous sa sauve-garde, les citoyens ont joui de leur liberté, et ils l'ont défendue par les moyens légaux qu'elle leur confère. C'est ainsi que s'enracine l'habitude d'obéir aux lois, d'aimer et de respecter ses préceptes; cette habitude donnera de la force morale à nos institutions politiques.

« Les Espagnols étant repoussés de nos côtes, et l'intérieur de la république jouissant de la tranquillité, les pouvoirs extraordinaires confiés à l'autorité suprême ont cessé d'être exercés dans la grande partie des provinces où ils étaient encore en vigueur, et les lois reprennent maintenant leur empire. Si ces pouvoirs extraordinaires existent dans les provinces de Quito et de Guayaquil, il faut l'attribuer à la guerre du Pérou, qui est dans leur voisinage, et à la perversité de quelques habitans de Pasto, qui ont persisté dans leur conduite irrégulière. Le gouvernement espère que la tranquillité sera bientôt rétablie dans cette province, et que le génie du président Bolivar triomphant de l'obstination des Espagnols au Pérou, les provinces du midi participeront aux bienfaits qui accompagnent la liberté, et qu'elles jouiront de la protection et des autres droits précieux que leur assure la constitution.

« La tranquillité qui règne dans notre vaste territoire, l'ordre, la régularité et la soumission aux lois que l'on observe dans le premier magistrat de la Colombie, ainsi que dans le dernier des citoyens, sont autant de preuves des bons effets de notre organisation politique actuelle, et surtout de l'union intime de Quito, Condamamarca et Venezuela. Tel est le fruit de l'expérience, des malheurs et de onze années de révolutions. Ils nous ont appris à connaître les institutions qui nous convenaient le mieux.

Suivent les détails sur des lois particulières que demande le pouvoir exécutif au sujet de diverses formalités réglementaires.

Dans une autre partie de cet exposé, le ministre traite de l'éducation publique, et il annonce que le gouvernement protège l'enseignement mutuel par tous les moyens qui sont en son pouvoir.

(*Globe and Traveller.*)

— Le *Brighton-Herald* annonce que le 21 septembre une allée chargée d'argent en lingots pour une valeur de sept millions et demi de francs, a paru dans le canal d'Arundel, allant de Portsmouth à Londres, et que cet argent provient de l'Amérique méridionale.

#### AFFAIRES DE GRÈCE.

Venise, le 15 septembre. — Voici des détails sur l'affaire de Samos, qui a eu lieu du 19 au 20 août:

Dix mille Turcs débarquèrent à Samos le 19 août, et ils furent détruits par les Grecs. Ils ne purent être secourus à tems par le capitain-pacha, il se trouvait, attaqué par l'esca-dre grecque, qui employait tous les moyens de destruction qu'elle possédait. La bataille finit, du côté des Grecs, par la perte de tous leurs brûlots, mais après qu'ils eurent produit l'effet qu'on en attendait. Ils perdirent également trois bricks armés, et ce qui leur fut plus douloureux, l'immortel Canaris, qui avait déjà eu la gloire de détruire deux capitans-pachas, ou grands-amiraux.

La perte, du côté des Turcs, a été celle du vaisseau amiral, monté par Kored, capitain-pacha, qui a sauté corps et biens, par l'effet d'un brûlot conduit par Canaris. Les infidèles eu-



rent la douleur de voir sauter sous leurs yeux 84 frégates, corvettes, bricks, brûlés et coulés à fond, échoués ou pris. Telle est la fin de l'expédition ottomane sortie de Constantinople; et le même sort attend la flotte égyptienne, si elle se détache de Rhodes.

C'est à Dieu, et non pas à notre valeur, que nous sommes redevables d'un succès aussi prodigieux.

Ces nouvelles ont été apportées à Corfou par un bâtiment de guerre de S. M. B., témoin du combat, qui a fait aussitôt voile pour Malte.

Une autre lettre de Florence, le 18 septembre, ajoute: « La victoire navale ci-dessus vient d'être communiquée officiellement au ministre de S. M. B., par le gouvernement ionien, dans cette cour; vous pouvez l'annoncer. » (J. des Débats.)

#### FRANCE.

Paris, le 4 octobre. — Hier, après la messe, S. M. et la famille royale ont paru au balcon du milieu du côté du jardin, et ont été salués par les plus vives acclamations. (Constitut.)

Hier à deux heures, le roi a présidé le conseil, qui a duré jusqu'à quatre heures et demie. M. le dauphin y a assisté.

Pendant l'absence de S. Exc. M. le marquis de Clermont-Tonnerre, M. le baron de Damas, ministre des affaires étrangères, tiendra le portefeuille de la guerre.

— M. le baron de Schœpping, conseiller-d'état de S. M. l'empereur de Russie, est arrivé à Paris.

— Tandis que le roi répare, console, amnistie, l'administration continue à faire la guerre aux personnes. M. Artaud, professeur agrégé de seconde au collège royal de Louis-le-Grand, vient d'être suspendu de ses fonctions. Le crime de M. Artaud est sans doute d'avoir appartenu à l'école Normale.

— Hier, dans l'après-midi, M. le baron de Vincent, ambassadeur d'Autriche, s'est rendu chez M. de Villèle, et a travaillé avec S. Exc. pendant environ deux heures.

— L'académie française vient de renouveler son bureau; elle a nommé M. Roger, directeur, et M. Laya, chancelier.

— M. Laffitte, qui était depuis quelque tems à Bayonne, sa ville natale, en est parti dimanche dernier pour se rendre aux eaux avec son épouse et sa fille. Quatre-vingt jeunes gens de la ville l'ont accompagné à cheval jusqu'à la première poste, où un discours d'adieu lui a été adressé par M. Teulière fils. M. Laffitte, après y avoir répondu avec une vive émotion, a pris l'engagement formel de revenir à Bayonne. On avait cherché, par un zèle mal-entendu, à contrarier cette réunion, où tout s'est cependant passé avec un ordre parfait.

— S'il faut en croire des lettres de Paris, dit le *Journal de Toulouse*, l'entrepôt des blés de Marseille serait incessamment supprimé, et l'importation défendue, tant que le prix de l'hectolitre ne s'élèverait pas au-dessus de 23 fr.

— L'hôtel de M. le comte Isidore de Montlaure, rue des Saints-Pères, n. 24, a été acheté par le ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, moyennant 500,000 fr. Le contrat a été passé avant-hier.

— Nous avons souvent appelé l'attention de nos lecteurs, dit le *Courrier*, sur l'affaire des déportés de la Martinique, nous avons la satisfaction d'apprendre par les deux lettres ci-dessous que l'intérêt qu'a pris la France au sort de ces infortunés était partagé par le prince héritier du trône. Si Mgr. le duc d'Angoulême, avant d'avoir une participation directe aux affaires du royaume, a bien voulu parler avec intérêt à un ministre des malheureux déportés, que ne doit-on pas espérer aujourd'hui que S. A. R. peut faire entendre sa voix dans le conseil et intercéder en faveur de ces infortunés auprès de son auguste père.

#### Lettre du défenseur des déportés à Mgr. le duc d'Angoulême.

Paris, le 24 août.

Mon prince, l'intérêt que V. A. R. porte au malheur non mérité m'hardit à vous supplier de jeter les yeux sur le mémoire ci-joint. Cette affaire n'est pas indigne de l'attention d'un prince que son humanité, sa générosité et tant d'autres qualités brillantes recommandent à la nation.

Si, comme je l'espère, V. A. R. demeure convaincue de l'innocence des déportés, elle pourrait par sa puissante intercession faire révoquer la mesure de déportation qui pèse sur tant de malheureux.

Dans tous les cas, un suffrage aussi auguste me consolera du silence que les ministres gardent sur les réclamations les plus humbles qui leur ont été adressées.

#### Réponse du prince au défenseur des déportés.

Paris, le 6 septembre.

Monsieur, monseigneur, duc d'Angoulême, a pris connaissance de la lettre que vous lui avez adressée, et à laquelle se trouvaient joints deux exemplaires de votre mémoire, sur l'affaire des déportés de la Martinique.

S. A. R. me charge de vous faire connaître que, bien qu'elle ne se mêle de rien depuis long-tems, elle avait cependant, il y a plus de deux mois, parlé avec intérêt à M. de Clermont-Tonnerre, alors ministre de la marine, des malheureux déportés dont vous avez plaidé la cause. Le prince, monsieur, a fait en leur faveur, tout ce qu'il était en son pouvoir de faire, et j'ai reçu l'ordre de vous le dire et de vous remercier, de la part de S. A. R., de l'hommage que vous lui avez fait de vos éloquents plaidoiries.

#### Le chef de bataillon d'Acner, secrétaire de S. A. R.

— On annonce dit le *JOURNAL DE L'AIN*, que le travail pour régler l'indemnité à accorder aux émigrés sera mis sous les yeux du gouvernement dans le courant du présent mois; on ajoute que les confiscations, pour ce qui concerne les départemens de l'Ain, s'élèvent en revenus (valeur de 1790) à 645,118 fr. 03 c.; et en prix de vente (valeur numéraire) à 13,091,088 fr. 82 c.

C'est le deuxième département dont nous connaissons le relevé de cette nature.

— Une jeune fille de 18 ans, nommée Catherine Marjole, de Muret, s'est précipitée ces jour derniers dans la Garonne, pour sauver la vie à un enfant de 5 ans qui allait périr; une gratification de 50 francs a été accor-

dée à cette fille par M. le préfet: cette récompense est d'autant mieux méritée, que, ne sachant pas nager, elle s'est exposée à de grands dangers et que la conservation de sa vie et celle de l'enfant tiennent au plus heureux hasard.

— M. Liadière, capitaine au corps royal du génie, connu par d'honorables succès sur la scène tragique, vient de remporter le prix décerné par l'académie d'Amiens à un poëme dithyrambique qui a pour titre: *Dioclétien aux Catacombes de Rome*, ou *les Consolations de la religion*.

Cours de la bourse du 4 oct. 5 p. c. cons. 105 fr. — Act. de la banque, 1950 fr.

#### INTÉRIEUR.

LIÈGE, LE 7 OCTOBRE.

C'est le 18 de ce mois que les états-généraux se réunissent en vertu de la loi fondamentale. Il y aura cette année 43 membres au moins, à cause des décès et promotions, dont les pouvoirs devront être vérifiés.

Il faut 56 membres pour constituer la deuxième chambre, le nombre total étant de 110, on conçoit qu'il ne faut que dix retardataires, pour empêcher cette chambre de délibérer; espérons que chacun se rendra où son devoir l'appelle.

On attend avec impatience les communications qui seront faites aux chambres, tendantes à remédier à beaucoup de choses, qui ont donné lieu à des plaintes; on assure qu'il a été arrêté des mesures dont on peut se promettre quelques améliorations. (Journ. de la Belgique.)

— On écrit d'Utrecht, 3 octobre: « Un incendie a éclaté cette nuit dans la commune de Jutphaas, entre cette ville et Vreeswyk; trois maisons sont devenues la proie des flammes. »

— Les travaux de construction de la route de Charleroy vers Philippeville sont en activité, et le nombre des ouvriers va être considérablement augmenté.

— Cette année on a délivré plus de quatre cents permis de chasse dans la province du Brabant méridional.

— On lit ce qui suit dans la *Gazette-Universelle de Lyon*:

« Les représentations de *Talma* attirent au *Grand-Théâtre* une foule vraiment extraordinaire. Plus de 10,000 étrangers (ainsi qu'il résulte des rapports faits à l'autorité) sont arrivés à Lyon pour jouir des talens de ce grand acteur. A la dernière représentation, la salle a été remplie quatre heures avant le lever du rideau, et la recette est montée à près de sept mille francs. »

— L'exposition, à Amsterdam, d'objets d'art par des artistes vivans, a été close le 30 septembre; mais le grand tableau de M. Pieneman, représentant la bataille de Waterloo, continue d'être exposé. Cette magnifique composition sera gravée au trait; une description accompagnera cette gravure.

— L'un des journaux anglais les plus répandus contient depuis quelque tems des extraits fort étendus de la correspondance d'un gentleman de cette nation qui voyage actuellement dans les Pays-Bas. Ce voyageur, qui paraît avoir observé avec intérêt plusieurs de nos provinces sous le rapport de l'agriculture, de l'économie politique, des arts et des mœurs, paraît être de bonne foi dans ce qu'il écrit: mais il manque souvent d'exactitude dans le récit des faits et de justesse dans les jugemens. On peut lui pardonner d'avoir trouvé fennuyeuse la kermesse de Namur; on le plaindra d'avoir joué de malheur, en ne rencontrant parmi les demoiselles wallonnes que des jeunes filles froides et silencieuses; mais on sera fort étonné d'apprendre par lui que « Bonaparte défit Blücher à la bataille des QUATRE-BRAS ». Il trouve que les couteaux fabriqués à Namur ont de jolis manches, mais que les lames, quoique valant mieux que celles de France, sont fort inférieures à celles d'Angleterre. Il donne des éloges mérités à l'industrielle activité de M. Cockerill, qui peut en effet être regardé comme l'un des premiers manufacturiers du royaume. Il parle avec éloge des développemens de l'industrie nationale et s'exprime sur tout avec admiration sur la fonderie royale de canons, ainsi que sur les diverses fabriques d'armes qui existent dans notre ville.

— Les journaux américains sont remplis de nouveaux détails, du plus grand intérêt, sur l'accueil qu'a reçu le général Lafayette dans les différentes villes des Etats-Unis. Le voyage de ce vétéran de la liberté, depuis l'instant de son débarquement a été une véritable marche triomphale. A Philadelphie, on a fait tous les apprêts d'une fête brillante. La ville devait être illuminée: une voiture superbe a été mise à la disposition de l'illustre étranger. Dans toute l'étendue de la province de Connecticut, les jeunes-gens, même des dernières classes, portaient en son honneur des rubans de satin à la boutonnière, et partout où s'arrêtait sa voiture, elle était entourée d'une foule avide de contempler l'ancien héros de Washington. « Sois bien sage, Charlot, disait un postillon à un de ses chevaux en l'attendant à la chaise de poste: Sois bien sage, tu va mener le plus grand homme de la terre. » A Boston, les feuilles publiques le désignent sous le titre d'*hôte national*. « Oublions pour l'instant », dit le *Miroir du Connecticut*, « oublions les candidats à la présidence, les affaires civiles et criminelles, les fièvres, les incendies, la physique, l'agriculture, la théologie, les inventions nouvelles et les vieux contes, les assemblées politiques, les pirates et les serpens de mer. Le général Lafayette réclame surtout notre attention; et qui pourrait, qui oserait dire qu'il fût las de ce sujet inépuisable? »

A Cambridge, un arc de triomphe, élevé pour la réception de l'hôte tant désiré, portait ces mots: *Qu'il soit le bien-venu parmi nous, le héros, le patriote, le sage!* Conduit avec la plus grande pompe à la maison commune, il y fut accueilli par les applaudissemens réitérés d'une foule immense. Le jeudi suivant, il se rendit à la salle des états, où près de 2000 citoyens lui furent présentés, et il serra la main à chacun d'eux. Il y reconnut plusieurs militaires qui avaient fait avec lui les campagnes de la guerre de l'indépendance, entr'autres un invalide appuyé sur ses béquilles, et qui avait combattu à ses côtés dans la mémorable affaire d'York-Town. Il s'en rappela plusieurs autres qui avaient figuré dans les journées non moins célèbres de Montmouth, de Brandywind, de West-Point, de Saratoga, etc. ce qui lui arracha plusieurs exclamations d'attendrissement: « O ma brave infanterie légère! mes vaillans soldats! » Un vieux noir, qui avait antérieurement servi le général pendant son séjour à Boston, demanda à toucher la main de l'*ami du genre humain*; et celui-ci, satisfaisant à son désir, lui adressa les mots suivans: « Que Dieu te rende long-tems heureux dans ce monde, et te bénisse dans l'autre! » Ces divers incidens ont causé la plus vive émotion aux assistans. A Charlestown, une arcade élevée sur le passage du noble voyageur portait cette inscription: *Liberté, Lafayette, voilà les mots de ralliement.*



On sait que le motif allégué dans l'ordonnance qui établissait la censure était la jurisprudence des tribunaux, dont les principes étaient regardés comme trop favorables à la liberté de la presse. Les journaux ministériels avouent aujourd'hui qu'on a menti à la nation, que le vrai motif était la maladie du roi. « Qu'en résulte-t-il, dit le Constitutionnel, c'est que leur prétexte outrageait gratuitement l'honneur de la magistrature française et ce qu'il y a de plus étonnant, cette insulte désavouée aujourd'hui, était contresignée par le chef même de l'administration judiciaire. Mais y avait-il nécessité d'insulter une magistrature indépendante, attachée à son roi, qui avait donné tant de preuves de zèle et de dévouement? Ne pouvait-on trouver une autre prétexte? ne pouvait-on s'envelopper dans ces formules vagues qui sont les nuages de la politique, qu'elle épaissit et qu'elle dissipe à son gré? Vous reconnaissez aujourd'hui que votre prétexte était une calomnie, et une calomnie contre la magistrature! Conçoit-on tout ce qu'il y a de répréhensible dans une pareille conduite? Exposer les organes de la justice à l'animadversion publique, affaiblir la confiance due à leur intégrité, avilir ainsi un corps entier où se réfléchissent la majesté du prince et celle des lois; voilà les conséquences les plus immédiates d'un tel procédé. »

Une ordonnance fondée sur une calomnie ministérielle! quel attentat à la morale publique! quel mépris de l'opinion! quelle dégradation du pouvoir! On consulterait en vain les annales administratives de la France pour y trouver l'exemple d'un pareil scandale. Ce scandale était réservé à des hommes qui ont avoué hautement que la corruption était une partie de leur système; qu'ils avaient le droit de commander aux consciences; et « que l'instabilité devait descendre, selon leur bon plaisir, tous les degrés de l'échelle sociale: pensée odieuse exprimée en langage barbare. »

Nous disions il y a quelque-temps que l'opinion par sa propre force fait chaque jour des progrès d'autant plus remarquables que les imbéciles entraves qu'on y apporte sont plus odieuses, nous remarquons qu'à la fin du règne momentané de chaque mesure d'exception le principe légal renaissant plus rigoureux et plus ferme, et quelques jours après, l'ordonnance de Charles X est venue prouver que le gouvernement lui-même avait reconnu la force de cette vérité en abolissant la censure devenue la plus impopulaire des servitudes encore en usage. Reconnaissons encore aujourd'hui la puissance de cette opinion qui a protégé la magistrature dès qu'elle la vit attaquée par le gouvernement, et qui oubliant les fautes de quelques magistrats pour ne se souvenir que de la considération dont un peuple sage doit les entourer tous, les couvrit d'un si grand respect qu'elle est enfin parvenue à faire fléchir les ministres eux-mêmes devant la sainteté du caractère des juges.

Le Courrier français fait aujourd'hui le rapprochement suivant: « Immédiatement après l'exécution d'Iturbide, le congrès du Mexique se rassemble et discute avec calme sur l'issue d'une tentative dont le sort de l'état dépendait entièrement. Aucun membre ne s'y livre à des déclamations, ni à des reproches contre la mémoire de celui qui vient de frapper le glaive de la loi. Loin de là, on fait entendre à la tribune des paroles de commiseration.

L'humanité et la politique, disait l'un des députés, nous engagent également à ne pas troubler la cendre d'un mort. Ses infortunes doivent nous faire oublier sa conduite antérieure, puisqu'il a expié par son trépas toutes les offenses qu'il avait commises envers la patrie; telle du moins sera notre conduite dans la circonstance présente. Tandis qu'Iturbide vivait et était dangereux, nous nous sommes constamment efforcés de dévoiler les manœuvres de ses partisans pour mettre la nation en garde contre eux, et l'événement a confirmé nos prédictions. Il est mort maintenant, et cette circonstance change la face des choses. Montrons de la commiseration pour son infortune, et cherchons à ensevelir dans l'oubli les tristes divisions où nous étions à la veille de nous voir en proie; que l'époque actuelle soit une époque de réconciliation. Oublions les nombreux partis qui nous entraînaient à notre perte; qu'il n'y ait plus d'autre parti que celui de la nation toute entière, et qu'il ne règne parmi nous d'autre désir que celui de consolider nos institutions.

Voilà le langage qu'on tenait au Mexique lorsque la cendre d'Iturbide était à peine refroidie, et l'on s'occupait en même temps d'assurer une existence honorable à sa veuve et à ses enfants. Voici maintenant par quels actes on célébrait en Espagne l'anniversaire de la mort de Riégo. Un an après l'exécution de ce général, lorsque sa femme est morte de chagrin sur une terre étrangère, on cherche encore à flétrir sa mémoire et l'on accorde des récompenses à ceux qui furent cause de sa perte.

La gazette de Madrid du 14 septembre publie un ordre par lequel diverses grâces et faveurs sont accordées à la ville de la Torre de Pedro-Gil, et à ceux qui contribuèrent à l'arrestation de Riégo. La dotation ordinaire de 200 réaux pour la fête annuelle qui se célèbre à Santiago, ou Riégo et ses compagnons furent arrêtés, est portée à 1000 réaux. Le jour auquel Riégo fut prisonnier, la ville aura le droit de célébrer aussi une fête; Vicente-Guerrero, qui le premier mit la main sur Riégo, portera ce jour-là la bannière du saint: en cas d'empêchement, cet honneur sera dévolu au parent le plus proche. En outre, l'habitation de l'ermite sera agrandie et embellie. Vicente-Guerrero et les deux frères Pedro et Mateo-Lopez-Sara, principaux auteurs et exécuteurs de l'arrestation, seront mis en possession de maisons et parties de maisons sises dans ledit lieu dit de la Torre; ils recevront également 20 fanègues de blé et 600 réaux en argent.

Nous ne demandons pas à tout homme simple qui ne s'occupe point de politique d'examiner ce parallèle et de prononcer d'après sa conscience, de quel côté se trouve la modération, l'humanité, la justice; mais que tout homme qui n'est point étranger aux affaires publiques, réponde de bonne foi et qu'il dise dans lequel des deux gouvernements on parviendra le plus tôt à éteindre les haines, concilier les esprits et rétablir la paix publique. »

(Extrait de la correspondance particulière de divers journaux.)

Madrid, le 21 septembre.  
Ce qui inquiète le plus la Junte c'est le noyau de révolte qui existe dans l'Andalousie, le royaume de Grenade et même dans une partie de la Castille. Le centre des opérations des partisans est toujours entre la Guadiana et le Guadalquivir. Dernièrement on avait envoyé contre eux quelques ba-

taillons de nouveaux volontaires royalistes. Ceux-ci s'étaient avancés jusqu'à Albacete et Chincilla sur la route d'Alicante à Madrid; mais ils furent attaqués pendant la nuit par les partisans et mis dans une déroute complète. Il est impossible de se procurer des détails sur cette action, mais il est sûr qu'ils se sauvèrent jusqu'à St-Clément et Alarco, après avoir éprouvé de grandes pertes. Les révoltés ne s'en tinrent pas là, et quoique les royalistes eussent reçu des renforts, ils les assaillirent de nouveau dans ces deux petites villes dont ils furent encore expulsés après un combat de plus de six heures. Dans leur fuite précipitée, les volontaires se portèrent sur Cuenca et rencontrèrent en route quelques renforts qu'on leur envoyait; l'action s'engagea de nouveau, mais l'issue en fut pour la troisième fois fatale aux troupes de la Junte. Elles furent poussées l'épée dans les reins jusques sous Cuenca.

Paris, le 28 septembre.  
Le bruit d'un changement de ministère gagne tous les jours de la consistance. L'archevêque de Reims poursuit ses desseins avec constance, et on s'attend à le voir admis au cabinet. Il a commencé à s'opposer à l'intention de M. de Villèle de faire couronner le roi à Paris, et soutient ses prérogatives avec tout le zèle et la persévérance d'un ecclésiastique: il a mis toute la ville de Reims en mouvement et suscité une cabale puissante en sa faveur.

Une lettre particulière de Paris annonce comme probable le rappel du général Guillemot de l'ambassade à Constantinople. La faveur dont ce général jouissait près du duc d'Angoulême pendant la guerre d'Espagne, fait augurer qu'il prendra une part active au gouvernement. On dit qu'il aura pour successeur M. de La Ferrière; on assure encore que le baron de Damas aura le commandement de l'armée d'occupation en Espagne, et qu'il remplira en même temps les fonctions d'ambassadeur.

On nous prie d'insérer l'article suivant:  
Givet, le 8 septembre.

M. NOTRET bachelier ès-lettres et maître de pension à Givet, a terminé hier l'année scolaire par une distribution de prix à ses élèves. Des examens publics avaient précédé cette solennité, à laquelle a présidé M. le maire de Givet. Parmi les personnes notables de la ville qui y assistaient, on remarque M. le curé de la paroisse où se trouve cet établissement. Ce digne pasteur, qui veut bien se charger de surveiller l'éducation religieuse de la pension, a concouru aussi à la dispensation des couronnes.

M. NOTRET, dans le discours de cette année, a rendu compte des progrès de ses élèves: progrès dont MM. les examinateurs avaient pu s'assurer la veille. Ce discours a présenté en même temps des vues lumineuses et d'excellentes réflexions sur l'enseignement convenable à des pensionnats tels que le sien. Dans ces sortes d'établissements, il faut à la fois préparer des sujets pour les hautes classes des collèges, et compléter l'éducation intellectuelle et morale de ceux destinés au commerce et à l'exercice des arts mécaniques. Le maître a démontré, par les succès de plusieurs jeunes gens, que l'enseignement des langues anciennes peut de bonne heure marcher de front avec l'étude des langues étrangères, de la géographie, de l'histoire et des mathématiques. En effet quelques uns des pensionnaires apprennent avec succès l'allemand et le calcul et restent dans les premiers rangs pour les études latines.

Avant la distribution des prix, cinq élèves ont récité des morceaux choisis de poésie française, de manière à convaincre l'assemblée que le professeur soigne aussi particulièrement l'exercice de la langue française parlée que l'étude de la grammaire et des autres parties de l'enseignement.

Liège, le 7 octobre 1824.  
Monsieur le rédacteur,

Monsieur, j'ignore le nom de la personne qui, dans votre journal, a rendu un compte assez infidèle d'une opération que j'ai pratiquée sur M. Fontaine de Namur. Je la remercie de son obligeance et la prie, ainsi que toute autre, de ne plus penser à me rendre un semblable service. Je n'ai point l'habitude d'entretenir le public des malades qui se confient à mes soins: ce genre de jactance ne convient, selon moi, qu'aux charlatans.  
Agré, etc.

D. ANSIAUX, professeur à l'université.

VARIÉTÉS.  
Economie politique et domestique, industrie, perfectionnements.

Dans un de nos articles précédents, nous avons fait connaître à nos lecteurs le mécanisme et l'importance des ponts de fer suspendus; voici quelques détails sur d'autres moyens de rendre les communications promptes et faciles; c'est encore à l'infatigable industrie de l'Angleterre que nous devons ce perfectionnement. Dans ce pays, les chemins en fer sont souvent préférables aux canaux mêmes, que notre gouvernement multiplie avec succès sur toute la surface du royaume. L'exécution de ces chemins est fort simple: elle consiste à appliquer aux routes des lames de fer où viennent s'emboîter les roues des voitures. Quelquefois la trace en est creuse et à rebords; quelquefois la lame de fer est saillante, et alors ce sont les roues de la voiture qui, étant concaves, s'adaptent sur cette saillie. Ce mécanisme permet de faire tirer par un seul cheval le fardeau que dix à onze chevaux ébranlent à peine sur nos chemins de pavés ou de cailloutis: les résultats de cette création sont inappréciables. Outre l'économie qu'elle procure, elle a mis en communication des points que la nature semblait avoir à jamais isolés; elle a donné aux moyens d'échange et aux exploitations des mines et des manufactures, une facilité qui tient du prodige.

Les machines à vapeur sont d'actifs auxiliaires des chemins en fer. Voici comme on les y applique: s'agit-il de franchir une montagne; des chaînes viennent se saisir de la voiture, les chevaux sont dételés et la vapeur contraint ces énormes fardeaux à gravir jusqu'aux plus âpres sommets. Lorsque les charges sont dans les mêmes directions, ainsi que cela a lieu dans l'exploitation des mines et des carrières, on se sert du poids même des voitures chargées pour remonter celles qui sont vides; tant l'industrie a de puissance, tant une utile découverte est féconde en procédés.

Un manufacturier français fait en ce moment construire à Saint-Etienne, un chemin de ce genre, et son essai trouvera bientôt des imitateurs parmi ses compatriotes. Espérons que cet exemple ne sera point perdu pour nous, et que notre gouvernement, car c'est de lui surtout qu'on doit attendre le succès d'une telle entreprise, adoptera, pour les routes le plus



fréquentées, ce moyen de communication. Les transports se faisant alors avec plus d'économie, de promptitude et de facilité, compenseraient ce que les droits de barrière ont d'onéreux pour les objets de bas prix, et d'un transport long et difficile, tels que le charbon, les pierres, etc.

**Construction perfectionnée des carrosses.** — On vient d'imaginer un perfectionnement à l'avant-train des carrosses. Il a pour objet d'empêcher les roues de devant d'arriver sous la caisse, lorsque la voiture tourne à droite ou à gauche; ce qui laisse la faculté de donner à ces roues une plus grande dimension. Le système de l'avant-train, au lieu de tourner sur un point central, est dirigé par un conducteur en fonte, ou châssis à coulisses, qui tourne autour de quatre tourillons fixés sur une croix adhérente à la flèche de l'arrière-train; en sorte que l'avant-train prend, en traversant, un mouvement excentrique, d'où il résulte que la caisse n'est pas serrée d'aussi près par les roues de devant.

**Gas d'huile portatif.** — La compagnie qui a entrepris cette fourniture à Londres a annoncé qu'elle pouvait maintenant fournir du gaz comprimé, dans les lampes inventées par Gordon; on a reconnu que 6 pieds cubes du meilleur gaz d'huile donne une lumière égale à celle d'une livre de bougies. Les directeurs de la compagnie offrent d'en fournir cette même quantité à environ la moitié du prix d'une livre de chandelles. Les réservoirs des lampes sont de forme ronde ou de forme cylindrique. Il n'y a aucun danger d'explosion à craindre. La compagnie remplace journellement les réservoirs épuisés par d'autres nouvellement remplis.

**Tan fourni par le châtaignier.** — L'écorce de cet arbre contient deux fois plus de tan que celle du chêne, et donne avec le sulfate de fer une encre d'un très beau noir. La couleur que fournit ce tan, est moins susceptible de changer par l'influence du soleil et de la pluie que celle que donne le sumac.

**Vins tournés.** — M. Breton, professeur de chimie à la faculté des sciences à Paris, a donné une notice sur les vins tournés, de laquelle il résulte que si l'on vient à ajouter de l'acide tartrique au vin tourné, dans la proportion d'une demi-once sur une centaine d'hectolitres, il se dépose de la crème de tartre au fond du vase, et le vin reprend sa saveur et son odeur naturelles. Ce moyen ne convient qu'à des vins tournés depuis moins d'un an.

**M. du Jorre, de Paris, vient d'obtenir de son gouvernement un brevet pour un nouveau meuble, auquel il a donné son nom; la Jorrine, est destinée à remplacer les chauffeuses connues, dont la plupart étaient soupçonnées, non sans motif, de produire des effets fâcheux pour la santé. Tout le secret de l'appareil de cet ustensile consiste à renfermer dans une boîte de métal ou de bois, et avec des précautions convenables, une brique de fonte chauffée au rouge; la chaleur est de longue durée.**

Voici la répartition approximative que fait de ses dépenses, une famille de Londres; composée de quatre maîtres et deux servantes, pouvant dépenser 12,500 francs par an:

En approvisionnement de bouche, 4,100 francs; en combustibles et en lumières, 741; en loyer, 1,480; en impôts directs et de la paroisse, 625; gages des deux servantes, 493; habillemens et blanchissages, 2,292; entretien du mobilier, santé, plaisirs, éducation des enfans, voitures, etc., 2,770.

On a calculé en Angleterre, que si l'on compare la dépense d'une famille d'ouvriers de campagne qui dispose de 900 francs par année, avec celle d'une famille de bourgeois d'une ville de province qui jouit de 9000 francs, on trouvera que, sur chaque somme de 100 francs, il y en aura de dépensé dans la famille d'ouvriers:

En approvisionnement de bouche, 74; en vêtemens et blanchissage, 13; en loyer 4 et 172; en combustibles et en lumières, 7; en dépenses diverses telles qu'impositions, frais de médecins et d'apothicaires, éducation des enfans, plaisirs, etc., 1 et 172.

Dans la famille bourgeoise:  
En approvisionnement de bouche, 33; en vêtemens et en blanchissage, 18; en loyer, 10; en combustibles et en lumières, 6; en dépenses diverses, telles qu'impositions, frais de médecins et d'apothicaires, éducation des enfans, plaisirs, etc., 33. *Ben. et Ch. Rogier.*

#### MODES.

Les robes, les corsages, sont les mêmes quant à la forme; il n'y a guère que l'étoffe et la couleur qui diffèrent; le mérinos, le gros de Naples, pour les robes; le gaze et le crêpe, pour les chapeaux; les rubans moirés pour ceintures, et le crêpe lisse pour voile: voilà à peu près le costume adopté par les personnes qui ne sont pas astreintes à l'étiquette. La cour a porté le deuil entièrement en laine jusqu'au mardi 21.

La couleur fossile, qui est tout simplement la couleur de chair, est la nuance tendre la plus nouvelle, pour les étoffes de soie, pour robes et pour capotes. Mais la robe la plus originale que l'on ait distinguée ces jours derniers, était en jaconat bleu; le corsage était lacé par derrière, et bordé d'une branche de myrte, en soie couleur noyer; au bas de la robe, trois guirlandes de la même broderie étaient séparées par des biais en gros de Naples couleur noyer.

Le tour de la passe des chapeaux de gaze va toujours en diminuant, tandis que la forme ou calotte augmente tous les jours. La largeur de la passe des chapeaux de paille d'Italie diminue par derrière. Une touffe de marabouts blancs ou noirs mêlés, ou des plumes vertes découpées, ornent les chapeaux de paille d'Italie; on voit aussi des fleurs, et sur quelques-uns, un simple ruban noir; mais, en général, les chapeaux et leurs ornemens, ainsi que les robes, sont à peu près les mêmes depuis quinze jours. On ne trouve rien d'extraordinaire chez les marchandes de nouveautés: les modes de l'été sont partout épuisées.

Dans les spectacles et dans les salons, presque tous les hommes portent l'habit noir.

#### VILLE DE LIÈGE. — Contribution foncière de 1824.

Les rôles ne portaient pas tous les numéros des maisons pour lesquelles on est taxé; les répartiteurs les y ont établis. Les intéressés peuvent en avoir communication sans frais chez les percepteurs, et à l'hôtel-de-ville pour les évaluations particulières de chaque maison.

A l'hôtel-de-ville le 6 octobre 1824.

Le bourgmestre Chevalier de MÉLOTTE d'ENVOZ.

L'administration du trésor de Liège, prévient Messieurs les professeurs, boursiers et employés de l'université, Messieurs les curés et desservants résidans à Liège, que le paiement de leur traitement du 3<sup>e</sup> semestre 1824 est ouvert, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi.

#### ANNONCES ET AVIS DIVERS.

**FÊTE DE FLÉRON.** — Mlle. RENER, donnera BAL DIMANCHE et LUNDI prochain, en son hôtel sise sur la grande route où elle a fait récemment construire une grande salle. Il y a cour spacieuse, écuries, remise, jardin et de belles prairies pour se promener. Il y aura table d'hôte très bien servie à 1, 1/2 heure: elle espère par ses soins, la bonne qualité de ses vins, celle des autres liqueurs et par la modicité des prix répondre à la confiance des personnes qui lui feront l'honneur de se rendre chez elle.

Le sieur ROLAND, maître de danse, a l'honneur de prévenir ses élèves, et autres amateurs, qu'il ouvrira sa salle le 12 du courant: elle sera ouverte tous les jours depuis 6 heures du soir jusqu'à 9, son domicile est place aux Chevaux, n. 790.

(129) TART, rue de l'Épée, vient de recevoir des hâtres anglaises très fraîches.

Capitaux à placer sur billets, hypothèques, rentes, rue sur Meuse, n. 337, à Liège.

Chez PARFONDRY, derrière l'Hôtel-de-Ville, on a reçu des hâtres anglaises très fraîches.

Lundi, onze octobre prochain, à deux heures de l'après-midi, en la demeure de Marie-Agnès Legros, cabaretière à Soiron, les enfans de Nicolas Rahier, feront exposer en vente publique et adjuger définitivement, au plus offrant et dernier enchérisseur, une petite ferme, située à la Hezée, commune de Soiron, consistant en bâtimens et six pièces de fond, tenue en location par Anne-Marie et Marie-Jeanne Rahier. Le cahier des charges présente sûreté et facilité à l'acquéreur. S'adresser pour plus amples renseignemens chez Me. FOC-CROULLE, avocat, ou chez M. LYS, notaire, à Verviers.

Quartier garni à louer, composé de quatre ou cinq chambres, rue Souverain-Pont, n. 328.

Capitaux à placer sur billets, hypothèques, rentes, place de l'Université, n. 271, à Liège.

Le Sr. J. J. DUBOIS, marchand de draps, rue Neuve, n. 20, à Huy, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de compléter son magasin par la rentrée d'une quantité de plus de quatre-vingt pièces de draps, tant étrangers que des premières manufactures du royaume, savoir: Draps de laine rayés, cuirs de laine unis, draps rayés de six francs 50 c. jusqu'à quatorze francs, le tout en différentes nuances qui n'ont pas encore paru: Noir de Sedan, tabac d'Espagne, Marengo, St.-Hélène, à la Grecque, à la Mina, etc., ratiné de première qualité passé au decatissage, thibétaines, casimirs depuis quatre jusqu'à sept francs, circassia de différentes qualités et couleurs, castorines, cotinches. Toutes ses marchandises sont garanties sans défauts et se vendent à prix fixe.

Au même n., il se trouve un dépôt de bouteilles de différentes qualités.

J. A. LATOUR, imprimeur du gouvernement, débite:  
Histoire universelle, ancienne et moderne, par le comte Ségur, de l'Académie française, etc., 10 vol. in-8°, Bruxelles, 1822, 45 fr. Le même ouvrage, 15 vol. in-12, 35 fr. — La France, par lady Morgan, trad. de l'anglais, avec des notes critiques par le traducteur; édition dans laquelle on a réintégré toutes les suppressions faites dans les éditions publiées en France, 3 vol. in-12, 9 fr. — L'Italie, par lady Morgan, trad. de l'anglais, 4 vol. in-12, 12 fr. — Le Lavater portatif, ou l'Art de connaître les hommes par les traits du visage, un vol. in-18, orné de 33 planches coloriées, 3 fr. — Le Lavater des Dames, ou l'Art de connaître les femmes sur leur physiologie, un vol. in-18, orné de 30 planches coloriées, 3 fr. — Génie du Christianisme, ou Beautés de la religion chrétienne, par Chateaubriand, 5 vol. in-18, 12 fr. 50 c. Le même ouvrage édition abrégée à l'usage des écoles, 2 vol. in-12 fig., 4 fr. — L'Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris, allant par la Grèce et revenant par l'Égypte, 3 vol. in-18, 7 fr. 50 c. — Les Martyrs ou le Triomphe de la religion chrétienne, 3 vol. in-18, 7 fr. 50 c. — Atala et René, un vol. in-18, 1 fr. 25 c. — L'Art de faire, gouverner et perfectionner les vins, par Chaptal, un vol. in-8°, 3 fr. — Abrégé du traité théorique et pratique sur la culture de la vigne, avec l'art de faire le vin, les eaux-de-vie, esprit de vin, vinaigres simples et composés, par Chaptal, Rozier, Parmentier et Dassieux, un vol. in-8°, 4 fr.